

## Éphémérides G.L. – Semaine du 27 au 31 décembre 2010

**RESUME :** En RDC, les forces armées congolaises continuent à être un facteur d'insécurité. Cette semaine, certains éléments de cette armée ont attaqué une prison en territoire de Kalehe et ont libéré un détenu impliqué dans un conflit dans un site minier ([RDC 1](#)), tandis qu'en territoire de Beni, des militaires se substituent aux douaniers qu'ils ont menacé de mort ([RDC 2](#)). Par ailleurs, au sud de Bunia, les populations ont manifesté en exigeant le départ des FARDC qui ont tué un civil ([RDC 6](#)). À Kinshasa, la période des FARDC a été marquée par des tracasseries et exactions d'hommes armés en uniforme ([RDC 9](#)) ([RDC 10](#)).

Toujours dans le domaine de la sécurité, les Mai-Mai du Pareco et des FDLR ont effectué des incursions armées dans la région de Butembo : les FARDC ont repris une localité où ils sévissaient ([RDC 4](#)) ([RDC 5](#)). Au Nord Katanga, des déplacements de population ont eu lieu au nord de Kalemie où les FDLR font régner la terreur ([RDC 7](#)) ([RDC 8](#)). Enfin, la MONUSCO signale que 2.000 enfants soldats ont été démobilisés cette année, un chiffre qui est en baisse par rapport à 2009 ([RDC 3](#)).

Dans le domaine politique, l'Assemblée nationale a adopté une nouvelle loi sur les finances publiques qui se veut plus rigoureuse ([RDC 13](#)), tandis que le Sénat a adopté la loi sur l'organisation et le fonctionnement de l'armée ([RDC 14 1](#)). Pour sa part, le ministre de la Décentralisation, Mbusa Nyamwisi, a affirmé qu'il fallait s'opposer à une décentralisation « à deux vitesses », certaines provinces comme le Katanga étant plus avancées dans le processus ([RDC 12](#)). Pour ce qui regarde les élections de 2011, l'opposition institutionnelle a déclaré s'opposer à la révision de la Constitution et à celle de la loi électorale ([RDC 14](#)), tandis que l'Union pour la Nation a tenu un grand meeting à Kananga au cours duquel il a invité la population à s'enrôler massivement ([RDC 11](#)).

Dans le domaine de la justice, le procès Chebeya s'est poursuivi avec l'audition comme témoin du chef des services spéciaux qui s'est déclaré frustré par les relations directes existantes entre le chef de la police, John Numbi, et un des prévenus, le Colonel Mukalay ([RDC 19](#)). De son côté, la famille du chauffeur du militant des droits de l'homme, toujours porté disparu, s'est retirée du procès : elle ne reviendra que lorsque le corps aura été retrouvé ([RDC 17](#)). Par ailleurs, un des journalistes arrêtés pour avoir animé une émission sur le discours du président Kabila a été libéré, mais on n'est toujours sans nouvelles de l'autre journaliste impliqué dans cette

même affaire ([RDC 15](#)). On signalera aussi que les prisons du Nord Kivu ont été dégorgées par la libération de détenus impliqués dans des infractions minimales ([RDC 16](#)). Enfin, un chercheur du Nord Kivu a fait valoir que le gouvernement ne pouvait tenir ses engagements dans la lutte contre la corruption avec un budget qui représente moins de 1 % du total ([RDC 18](#)).

Dans le domaine économique, une vingtaine d'entreprises publiques sont prêtes à se muer en sociétés commerciales ([RDC 21](#)). Par ailleurs, les anciens agents de la société minière Sengamines, reprise par une nouvelle société, réclament huit mois d'arriérés de salaires ([RDC 20](#)).

Dans le domaine des relations extérieures, OCHA, qui relève de nouvelles expulsions de Congolais d'Angola, demande que les gouvernements congolais et angolais se concertent pour régler ce problème : le ministre porte-parole du gouvernement récuse un manque de concertation en cette matière ([RDC 23](#)). Enfin les Etats-Unis s'inquiètent du non-respect des consignes de sécurité sur le site du réacteur nucléaire de l'Université de Kinshasa ([RDC 22](#)).

Pour ce qui regarde la Burundi, Amnesty International demande au gouvernement de respecter les engagements qu'il a pris de mettre en place un tribunal spécial pour juger les graves atteintes aux droits humains ainsi que la Commission Vérité et Réconciliation ([BUR 1](#)).

Au Rwanda, un ancien procureur proche de Paul Kagame appelle la diaspora rwandaise et la communauté internationale à mettre fin au régime actuel ([RWA 1](#)). Par ailleurs, le parti vert, toujours non reconnu par ce régime, s'est dissocié de la coalition d'opposants au pouvoir lequel donne des causes de cette rupture une version contestée par le parti de la principale opposante, Victoire Ingabire ([RWA 2](#)).

## BURUNDI

Justice, Droits de l'homme...

([BUR 1](#)) *Amnesty International* – 28/12

Le gouvernement burundais doit mettre en place le tribunal spécial tant attendu et la Commission nationale pour la vérité et la réconciliation (CNVR) dans le cadre du système judiciaire du pays afin d'amener les responsables présumés d'atteintes aux droits humains commises avant et pendant le conflit armé au Burundi à rendre des comptes.

Plusieurs milliers de Burundais ont été tués au cours de ce conflit, pendant lequel toutes les parties se sont livrées à de graves violations du droit international humanitaire et relatif aux droits humains. L'impunité persiste pour les violations passées. Le gouvernement du Burundi met du temps à honorer l'engagement qu'il a pris de créer la CNVR et le tribunal spécial pour enquêter sur ces crimes et poursuivre en justice leurs responsables présumés.

*Lire l'entièreté de l'article sous :*

<http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/MUMA-8CL2RT?OpenDocument>

## **RDC**

### **Sécurité, Armée...**

#### **- Kivu**

#### **(RDC 1) Radio Okapi – 26/12**

Seize militaires FARDC, sous le commandement d'un officier de l'état-major du 24e secteur des opérations Amani Leo, basé à Nyabibwe, ont attaqué, dans la nuit du 25 au 26 décembre 2010, un cachot de la police à Minova, à plus de 150 kilomètres au nord de Bukavu, en territoire de Kalehe, dans la province du Sud-Kivu. Bilan de cet assaut: évasion de trois détenus libérés par les assaillants. Ces évadés sont, un présumé assassin et deux présumés violeurs.

Selon le commandant de la police nationale congolaise à Minova, l'attaque sur le cachot a eu lieu sous le commandement d'un officier chargé de renseignements, T2, du 24ème secteur opérationnel basé à Nyabibwe, à 100 kilomètres de Bukavu, toujours en territoire de Kalehe.

L'opération s'est passée dans la nuit du samedi 25 à ce dimanche 26 décembre, vers 2h du matin locales, selon la source. Le commandant commis à la garde du cachot et ses quatre 4 éléments ont été brutalisés et tabassés par les agresseurs. Ces derniers ont réussi à faire évader trois détenus.

L'un, présumé assassin, est mêlé dans un conflit dans le carré minier de Nyabibwe, et les deux autres, des présumés violeurs, ont été arrêtés vendredi dernier, l'un à Bitonga dans la province voisine du Nord-Kivu, et l'autre, du côté de Nyamasasa, en territoire de Kalehe. Le présumé assassin faisait l'objet d'un mandat d'arrêt du procureur général. Il devait être transféré à Bukavu ce lundi.

#### **(RDC 2) Radio Okapi – 26/12**

Quatre militaires des Forces armées congolaises (FARDC) se sont substitués samedi, le jour de Noël aux agents de la douane au poste frontalier de Nombili, dans la chefferie de Kamango, à environ 80 kilomètres à l'est de Beni, au Nord-Kivu, selon la section locale de l'association africaine de défense des droits de l'homme, Asadho.

La source précise que ces militaires lourdement armés, ont commencé par menacer de mort les agents de douanes en poste, avant de faire entrer frauduleusement quatre véhicules de

marque RAVA 4, en provenance de l'Ouganda. Ces soldats auraient agi, ajoute la même source, sur injonction de leur chef hiérarchique basé à Oicha, chef-lieu du territoire de Beni.

**(RDC 3) APA – Belga – 27/12**

Près de 2.000 enfants-soldats congolais ont été rendus à la vie civile au cours de l'année 2010, a rapporté l'agence de presse associée (APA), citant la Mission de l'ONU pour la stabilisation de la République démocratique du Congo (Monusco). Le chiffre de 1.867 est en baisse par rapport à l'an dernier, lorsque plus de 3.000 enfants avaient été extraits des milices et de l'armée dans le cadre du processus d'intégration des groupes armés signataires des accords de paix, rappelle l'APA (indépendante), reçue lundi à Bruxelles.

La majorité des enfants-soldats rendus à la vie civile provenait des rangs de groupes rebelles, mais un sur cinq était issu des Forces armées de la RDC (FARDC, l'armée gouvernementale). Pour le gouvernement, il s'agit exclusivement de mineurs anciennement recrutés par les milices.

Mais l'ONG Human Rights Watch (HRW) affirme que des unités issues du Congrès national pour la Défense du Peuple (CNDP, l'ex-rébellion du général Laurent Nkunda devenue parti politique) continuaient d' enrôler des enfants. L'armée répond que ses enquêtes démentent les conclusions de l'ONG.

La plupart des enfants soldats libérés en 2010 se trouvaient au Nord-Kivu, la province où est basé l'ex-CNDP.

**(RDC 4) Radio Okapi – 29/12**

Des miliciens Mai-Mai Pareco alliés aux rebelles hutu rwandais des FDLR ont fait incursion dans la nuit du lundi à mardi 28 décembre dans le village de Kasiki à 173 kilomètres au sud-ouest de Butembo en groupement Tama dans la collectivité des Bamate dans le territoire de Lubero. Plusieurs biens de la population ont été emportés par les assaillants, indiquent des témoins.

Les combattants Pareco alliés aux FDLR ont fait irruption dans le village en tirant des coups de feu en l'air, a affirmé à Radio Okapi un habitant de Kasiki joint mardi matin au téléphone. La population locale prise de panique, a-t-il précisé, s'est enfuie dans la brousse environnante.

Le chef de groupement Tama, Gabriel Mbatsikirire, a confirmé l'information, poursuivant que par la même occasion les rebelles ont ravi notamment des animaux domestiques, de la nourriture et des ustensiles de cuisine.

Les attaques rebelles contre les populations civiles se multiplient ces derniers temps, a-t-il indiqué, précisant que celles-ci s'accompagnent souvent d'extorsions, de tortures, d'enlèvements des jeunes voire de viols des femmes.

Le chef de groupement Tama a reconnu néanmoins que la 2ème brigade des FARDC basée à Luofu, chef-lieu du groupement mène régulièrement des opérations de ratissage pour stabiliser la contrée. Dimanche 26 décembre, des militaires de cette brigade ont délogé la coalition FDLR – Pareco des localités de Kanune, Mashuta et Kalevya au sud-ouest de Luofu, selon le même source.

La société civile de Lubero, par le truchement de son président, José Malikidogo, a condamné cette énième attaque contre Kasiki tout comme les enlèvements des paisibles citoyens; notamment à l'est de Kanyabayonga.

**(RDC 5) Radio Okapi – 30/12**

La localité de Bukununu, bastion de la coalition FDLR-Pareco sur la cote ouest du lac Edouard, en territoire de Lubero, est tombée dans les mains des Forces armées de la République démocratique du Congo, FARDC, ce jeudi 30 décembre matin, après d'après combats qui ont duré deux heures.

D'après le commandant des opérations du 11e secteur FARDC, l'ennemi est en déroute. Par la même occasion, le colonel Bisambaza a appelé la population au calme et à vaquer librement à ses occupations. L'ennemi a fui vers 3 heures du matin, laissant derrière lui cinq morts, des blessés et deux armes, a déclaré le colonel Bisambaza, commandant des opérations du 11e secteur des FARDC.

Selon la même source, la coalition FDLR-Pareco conduite par le colonel Ali, occupait la localité de Bukununu depuis le mois d'octobre dernier. A cause de cette présence rebelle, les activités champêtres, scolaires et commerciales tournaient au ralenti dans cette partie du territoire de Lubero, a-t-il encore indiqué.

Le commandant Basambanza a toutefois reconnu qu'il existe encore des rebelles dans les forêts de Lunyasenge, Bianze et Lusamba. Il les a appelés à déposer les armes et à adhérer sans condition au programme DDR pour le Pareco et DDRRR pour les combattants FDLR.

La société civile de Lubero salue la reprise de Bukununu et demande à l'armée de poursuivre la traque de cette coalition qui freine le développement dans plusieurs contrées du territoire de Lubero.

**- Ituri**

**(RDC 6) Radio Okapi – 27/12**

Le calme est revenu ce lundi 27 décembre dans la matinée à Aveba, village situé à environ 86 kilomètres au Sud de Bunia, après les manifestations de la population contre les éléments des Forces armées de la RDC (FARDC), le samedi 25 décembre, le jour de Noël.

Les habitants d'Aveba s'étaient soulevés après qu'un soldat FARDC ait tiré à bout portant sur un civil, le blessant grièvement. La victime a été soignée à l'hôpital de la Monusco à Bunia. L'homme tentait de séparer une bagarre qui opposait le militaire et sa compagne quand le soldat a ouvert le feu sur lui.

A la suite à cet événement, les habitants d'Aveba ont manifesté et exigé le départ des FARDC de leur village. Ils ont été calmés après l'arrestation de l'auteur du forfait gardé présentement dans un cachot du village voisin de Tshekele.

Le commandant de la zone opérationnelle FARDC en Ituri, le colonel Falsi Kabwe, a demandé aux autorités judiciaires militaires de Bunia de le juger en public à Aveba, pour rétablir la confiance entre la population et l'armée.

**- Nord-Katanga**

**(RDC 7) Radio Okapi – 27/12**

Cent quatre-vingt-dix familles de déplacés sont arrivées depuis une semaine dans la localité de Lengwe, située à 84 kilomètres au Nord de Nyunzu. Ces déplacés fuient les affrontements entre les Forces armées de la RDC (FARDC) et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), dans le secteur de Bendera, à 120 kilomètres au nord de Kalemie, indique la société civile locale.

La plupart de ces déplacés proviennent des villages environnants (Bendera, Nyange et Mapanga).

Un membre de la société civile de Nyunzu indique que d'autres déplacés se sont réfugiés dans la brousse.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2010/12/29/nyunzu-situation-humanitaire-difficile-pour-plus-de-1-900-menages-des-deplaces-de-bendera/>

**(RDC 8) Radio Okapi – 30/12**

Des éléments FDLR sèment la terreur et la désolation parmi les populations civiles du secteur de Bendera, à 120 kilomètres au nord de Kalemie.

Moïse Katumbi, gouverneur de la province du Katanga, qui donne cette information, déplore cette présence des combattants hutus rwandais dont les dernières attaques sur la chaîne des Mitumba dans le secteur de Bendera, ont provoqué le mouvement des centaines de déplacés des villages environnant Bendera et Mapanga, vers le territoire de Nyunzu.

**- Kinshasa**

**(RDC 9) Radio Okapi – 27/12**

Plusieurs habitants de la ville de Kinshasa n'ont pas passé leur fête de Noël dans la quiétude. D'après les témoignages reçus, beaucoup de personnes ont été tracassées les nuits du 23 au 26 décembre. Pour la plupart des cas, les auteurs de ces tracasseries sont des hommes armés en uniforme.

Dans la nuit du 24 au 25, un habitant du quartier Kinsuka, alors qu'il descendait du bus de service, a été attaqué par un groupe d'hommes en uniforme de la police. Ce dernier réussit quand même à sauver et il témoigne : « Les policiers m'ont agressé sur la route de Kinsuka. Ils étaient apparemment entrain de faire de patrouilles. Ces policiers ont demandé des téléphones, nous leur avons jeté ça. Ils nous ont tellement menacés et ont même bloqué le véhicule à l'aide de grosses pierres. »

La veille de cet incident, et toujours dans le même quartier, non loin de l'usine de traitement d'eau de Kinsuka, une dizaine de personnes ont été surprises par un groupe d'hommes armés. Ces derniers leur ont ravi tous les biens en leur possession: argent, ordinateurs portables, téléphones.

Outre ces cas relevés, d'autres sources ont aussi signalé qu'un groupe des bandits, dits « Kuluna » a semé la terreur à Masina et à Lemba.

Du côté de la police, l'inspecteur provincial de la ville, Jean De Dieu Oleko, a reconnu avoir reçu toutes ces informations. Il a promis que les policiers impliqués vont subir la rigueur de la loi. Par ailleurs, le général Oleko a appelé la population au calme. Il a rassuré que la police va multiplier les points d'intervention dans tous les quartiers pour mettre fin à l'insécurité.

#### **(RDC 10) Radio Okapi – 29/12**

En l'espace de deux semaines, plusieurs habitants du quartier Mama Yemo, dans la commune de Mont Ngafula, ont été attaqués et dépouillés des biens par des inconnus. Deux personnes, un homme et une femme, ont reçu des balles aux jambes le mardi 14 décembre pour le premier et le vendredi 17 pour la seconde.

De son côté, le commandant du District de Lukunga, Célestin Kanyama, affirme au courant de cette situation et rassure que tous les malfrats, civils ou militaires, seront démantelés et jugés en chambre foraine.

#### **Vie politique...**

#### **(RDC 11) Radio Okapi – 27/12**

Le coordonnateur de l'Union pour la Nation (UN) a invité la population à s'enrôler massivement lors d'un meeting devant une foule immense à Kananga.

Clément Kanku, à la tête d'une importante délégation de cette plate-forme de l'opposition congolaise et du Mouvement pour le Renouveau, son parti, s'est appesanti sur l'Etat de la nation qui, selon lui, va de mal en pis chaque année.

Le coordonnateur de l'UN résume ici son adresse à la population de Kananga : « Nous avons dit à cette population que quelle que soit la situation, elle ne peut pas perdre l'espoir. Elle doit s'enrôler massivement pour pouvoir poser l'acte qui va demain assurer son bien-être à travers les dirigeants qu'elle va choisir. Si elle n'a pas la possibilité de choisir aujourd'hui, elle va se retrouver avec le même gouvernement. »

Pour M. Kanku, la population est désespérée. C'est pourquoi il lui demande d'avoir ce pouvoir demain de choisir ses dirigeants. Et cela, par la voie démocratique. L'UN, est là pour l'accompagner et surtout lui assurer l'alternance que cette population attend en 2011, souligne Clément Kanku.

#### **(RDC 12) Radio Okapi – 29/12**

« Il faut éviter une décentralisation à plusieurs vitesses en RDC ». C'est ce qu'a déclaré, mardi 28 décembre, à Lubumbashi, le ministre congolais de la Décentralisation et

aménagement du territoire, Mbusa Nyamwisi, en marge de la cérémonie de clôture de la formation des agents de la Direction provinciale des recettes du Katanga (DRKAT).

Il a estimé que certaines provinces dont le Katanga sont assez avancées dans le processus de la décentralisation et appelé les autres provinces à leur emboîter le pas. Selon lui, les entités décentralisées doivent être dotées des instruments qui leur permettront de s'assumer et d'assurer le développement de leurs populations.

### **(RDC 13) Radio Okapi – 30/12**

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 29 décembre 2010 en plénière, une nouvelle loi sur les finances publiques. Selon cette loi, les fonds publics seront désormais centralisés sur le compte général du trésor à la Banque centrale du Congo (BCC). C'est le résultat du rapport de la Commission économique et financière de la chambre basse du Parlement.

La nouvelle loi sur les finances apporte des innovations, notamment l'obligation des performances. Elle met en place de nouvelles stratégies pour une bonne gestion des finances de l'Etat. Désormais, donc, tous les fonds publics devraient être versés au compte général du trésor à la BCC. Cette loi fait également obligation à chaque province et à chaque entité territoriale décentralisée de ne disposer que d'un seul et unique compte ouvert en leur nom à l'Institut d'émission. Objectif: faciliter et favoriser le contrôle des comptes publics.

La Commission économique et financière de l'Assemblée nationale estime que la politique actuelle des finances publiques ne peut pas déboucher sur l'obligation des résultats. L'absence de cette obligation est un obstacle majeur à la réalisation des objectifs du développement; particulièrement ceux de la croissance et de la réduction de la pauvreté, conclut-elle dans son rapport adopté par la plénière.

### **(RDC 14) ACP – 30/12**

L'opposition institutionnelle juge inopportune l'initiative de réviser la Constitution à quelques mois des échéances électorales, dans une déclaration politique rendue publique jeudi au Palais du peuple. Cette initiative renferme des motivations politiciennes et partisanses et ne respecte pas la loi fondamentale qui est le thermomètre de la normalité de la vie de la République, souligne la déclaration.

Concernant la proposition d'une nouvelle loi électorale, l'opposition institutionnelle considère qu'on ne change pas de règle du jeu au cours d'une compétition. « Les opérations en vue des élections de 2011 ayant démarré, il serait imprudent de modifier dans la précipitation la loi électorale de 2006 », estime l'opposition. Elle recommande en outre le respect de la lettre et de l'esprit de la loi relative à la CENI en ce qui concerne la mise en place du bureau de cette institution.

L'opposition institutionnelle recommande, par ailleurs, que soit mis un terme au climat d'insécurité juridique et politique, en rappelant notamment à la police nationale, à l'armée et aux services de sécurité leurs missions républicaines et leur caractère apolitique. Elle réitère son engagement à l'avènement d'un pouvoir démocratique en RDC et demande à la communauté internationale de proroger le mandat de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (Monusco) et de contribuer par sa logistique et par son expertise à la sécurisation du processus électoral.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2010/12/31/kinshasa-1%E2%80%99opposition-s%E2%80%99oppose-a-la-revision-constitutionnelle/>

**(RDC 14 1) ACP – 30/12**

Les sénateurs ont examiné et adopté, jeudi, le rapport sur le projet de loi organique relatif à l'organisation et au fonctionnement des Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), présenté par la Commission défense, sécurité et surveillance des frontières.

Il s'en est suivi un débat général au cours duquel des préoccupations relatives aux modifications et aux innovations portées à ce projet de loi de 141 articles ont été formulées par les intervenants en vue de doter la RDC d'une armée nationale, républicaine, a-politique et soumise à l'autorité civile, conformément aux prescrits de la constitution du 18 février 2006.

Les sénateurs se retrouvent vendredi pour entendre le ministre de l'EPSP (Enseignement primaire, secondaire et professionnel) interpellé sur la gratuité de l'enseignement primaire en RDC.

**Justice, Droits de l'homme...**

**(RDC 15) AFP – 27/12**

Un journaliste congolais, détenu depuis le 17 décembre par l'Agence nationale des renseignements (ANR), dans l'est de la RDC, pour avoir animé une émission sur un discours du président Joseph Kabila, a été libéré lundi, a annoncé Reporters sans frontières (RSF).

RSF "a appris avec un grand soulagement la remise en liberté" de Robert Shemahamba, journaliste à la radio privée Mitumba émettant à Uvira, dans la province du Sud-Kivu, indique l'organisation dans un communiqué.

"Les dix jours de détention ont été un calvaire. A Uvira, j'étais dans une cellule sans lumière. Les conditions n'étaient pas bonnes. Il a fallu que je me révolte et j'ai été transféré à Bukavu, après une semaine", a déclaré à sa sortie de prison Robert Shemahamba, cité dans le texte.

L'organisation fait par ailleurs état d'"une forte incertitude (...) sur le sort d'un autre journaliste, Dominique Kalonzo, correspondant à Uvira de la station privée Radio Maendeleo, basée à Bukavu". "Le journaliste est recherché par l'ANR dans le cadre de la même affaire que Robert Shemahamba. Après s'être caché pendant une semaine, il aurait eu une altercation, à Uvira, le 26 décembre, avec des agents de l'ANR chargés de l'arrêter", affirme RSF. Après avoir quitté un centre de santé où il subissait des soins à la suite de cette altercation, Dominique Kalonzo "n'a donné aucune nouvelle depuis", poursuit l'organisation. "Ni ses proches ni ses confrères ne savent s'il a été enlevé ou s'il se cache", écrit-elle.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/justice/2010/12/28/uvira-un-autre-journaliste-pourchasse-par-1%E2%80%99anr/>

**(RDC 16) Radio Okapi – 27/12**

Le désengorgement des maisons carcérales du Nord-Kivu a commencé depuis le samedi 25 décembre. A Beni et Goma, plus d'une centaine de personnes détenues pour des infractions bénignes ont ainsi recouvré leur liberté. Cette mesure constitue un cadeau de fin d'année offert à quelques détenus par les autorités politico-judiciaires, a souligné le chef de division de Justice et Garde des sceaux, Lydie Masika.

Au total quatre-vingt-huit détenus ont été libérés, parmi lesquels deux femmes sur les quatorze que compte actuellement la prison de Munzenze (Goma).

Selon les responsables pénitentiaires, soixante-huit prévenus militaires et vingt civils, détenus depuis plus de trois ans pour des infractions bénignes, ont été relâchés le même samedi après examen de leurs dossiers.

Pour sa part, Lydie Masika a salué la décision des autorités politico-judiciaires. Car, selon elle, il s'agit d'une mesure salubre pour les prévenus innocents, mais celle-ci va aussi contribuer au désengorgement des maisons pénitentiaires actuellement encombrées par un surplus de détenus. Lydie Masika explique : « Les magistrats sont entrain d'examiner cas par cas. Les détentions récentes ne sont pas concernées. On a commencé à examiner les détentions qui ont plus de cinq ans. »

Cette même opération se déroule dans les prisons de Beni et Butembo. Néanmoins, d'autres détenus non concernés par la décision des autorités redoutent l'immixtion des politiques dans d'administration de la justice.

**(RDC 17) Belga – 29/12**

La famille de Fidèle Bazana Edadi, le chauffeur toujours porté disparu d'un célèbre militant congolais des droits de l'Homme assassiné en juin dernier à Kinshasa, Floribert Chebeya Bahizire, s'est retiré du procès des responsables présumés de ce meurtre, a rapporté le journal kinois 'Le Phare'.

À la fin de l'audience du 23 décembre, l'un des fils de Fidèle Bazana, chauffeur de M. Chebeya et membre de l'ONG la Voix des Sans Voix (VSV), disparu depuis l'assassinat du président de la VSV, a lu une déclaration de retrait de sa famille du procès qui se déroule à la prison centrale de Makala à Kinshasa.

Pour Guylain Bazana Edadi, cette décision est surtout due au silence qui continue à entourer la disparition de son père, le 1er juin, écrivait lundi 'Le Phare'. "Cette situation demeure jusqu'à présent sans écho et sans justification de la part des autorités du gouvernement", a-t-il clamé. Avant de rappeler que les enquêtes menées jusqu'à ce moment n'ont donné aucun résultat.

Par ailleurs, au nom de la famille et des enfants Bazana, Guylain a fait le constat que depuis l'ouverture du procès par la Cour militaire, il se dégage clairement une justice à deux vitesses car "la personne accusée et présumée suspecte numéro 1 n'est retenue que comme témoin". Pour les familles de MM. Bazana et Chebeya, ce principal suspect n'est autre que le chef de la police, le général John Numbi, simple témoin au procès, mais que tous veulent voir sur le banc des accusés.

En guise de conclusion, le fils Bazana a réitéré haut et fort la demande de disposer du corps de son père pour lui donner des obsèques dignes selon la coutume. "Nous nous retirons du procès. Tant que cette condition ne sera pas remplie, nous mettons fin à notre présence à dater de ce jour au procès", a-t-il conclu.

### **(RDC 18) Le Potentiel – 30/12**

La justice est l'institution naturellement chargée d'appliquer la politique gouvernementale de lutte contre la corruption. Cette réalité, le président de la République l'a reconnue dans son troisième discours sur l'état de la nation le 7 décembre 2009 en ces termes : « L'assainissement du pouvoir judiciaire est une nécessité urgente; un facteur de crédibilité et une condition de succès pour notre politique "Tolérance Zéro", si essentielle pour la moralisation de la vie publique et la bonne distribution de la justice. Les récentes mesures n'en sont qu'un premier pas. Elles doivent être complétées, et cela sans tarder. Par la restructuration du pouvoir judiciaire, conformément aux prescrits de la Constitution. Mais aussi par un ensemble de réformes, dont la révision de la loi pénale pour en renforcer les peines et la mise sur pied d'une structure de coordination multidisciplinaire de la lutte anti-fraude. »

Les choix des priorités opérés dans le budget de 2011 actuellement en discussion devant le Parlement sont néanmoins très loin de refléter cette politique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : Avec 6.890.000.000 de Fc (7 millions de dollars), le budget alloué au pouvoir judiciaire ne constitue que 0,1% du budget total de l'Etat, qui est de 644 milliards de FC ou 6,7 milliards de dollars. Ce budget est inférieur aux 8.473.093.953 de Fc prévus pour les dépenses en « Famille et enfants » non autrement précisées. On peut difficilement élever la réhabilitation de la justice au rang de priorité si on ne lui consacre même pas la moitié de 1% du budget de l'Etat.

*Lire l'entièreté de l'article sous :*

[http://www.lepotentiel.com/afficher\\_article.php?id\\_edition=&id\\_article=105075](http://www.lepotentiel.com/afficher_article.php?id_edition=&id_article=105075)

### **(RDC 19) AFP – Belga – 30/12**

La cour militaire de Kinshasa, qui juge depuis six semaines huit policiers accusés du meurtre du militant congolais des droits de l'homme Floribert Chebeya Bahizire, a auditionné jeudi comme "témoin" le chef des services spéciaux, a constaté un journaliste de l'AFP.

Le général Innocent Unyon Vakpa, qui a comparu à la demande de la partie civile, a été interrogé sur ses relations professionnelles avec ses subalternes, en l'occurrence le colonel Daniel Mulalay, l'un des principaux accusés dans cette affaire.

"Je ne parlerai pas de la haine. Amitié? Je dirai non, inimitié oui. Quand votre chef traite directement avec son subalterne en vous « sautant », ça frustre", a déclaré le général Unyon. "Le colonel Mukalay a la protection de l'échelon supérieur" de la police, a-t-il ajouté, se demandant "pourquoi mon adjoint (le colonel Mukalay) travaille loin de moi (...) alors qu'il a un bureau aux services spéciaux".

Il a également affirmé que l'inspecteur général de la police, le général John Numbi - suspendu de ses fonctions pour avoir donné rendez-vous, qui n'a pas eu lieu, à Chebeya à la veille de sa mort - donnait des missions au colonel Mukalay à son insu.

La cour a fixé sa prochaine audience au 6 janvier, pour la suite de l'examen de l'accusation pour association des malfaiteurs.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2010/12/31/affaire-chebeya-une-plainte-contre-1%E2%80%99etat-congolais-en-preparation/>

## **Économie, Finances...**

### **(RDC 20) Radio Okapi – 27/12**

Les ex-agents de l'entreprise « Sengamines » ne sont toujours pas entrés en possession de leur décompte final et arriérés de salaires huit mois après que le tribunal de grande instance de Mbuji Mayi ait rendu son jugement rendu en leur faveur. Dans une déclaration faite dimanche 26 décembre à Radio Okapi, ces ex-agents déplorent la mauvaise foi du gouvernement congolais dans l'examen de leur dossier.

Ces ex-agents de l'entreprise « Sengamines » veulent, en guise de preuve de leur jugement, la vente de plus de 48 mille carats de diamant, extraits des rejets d'exploitation minière, laissés par la Sengamines. Ils estiment que les revenus de cette vente par la Société congolaise d'investissements miniers, qui a hérité des installations de la Sengamines, auraient dû servir à épurer cette dette.

Pour l'ancien directeur général de Sengamines, Hubert Kazadi Mabika, reconduit comme actuel directeur de la Société congolaise d'investissements miniers (SCIM), ces ex-agents doivent laisser du temps à l'entreprise de produire. Les bénéficiaires qui ressortiraient de cette production pourraient aider à résoudre leur problème, a-t-il ajouté.

Le gouvernement avait versé les gisements primaires de la Sengamines à la SCIM, toujours selon Hubert Kazadi Mabika. Il a ajouté que le gouvernement participe à 80 % dans la constitution de la SCIM, grâce à ces gisements, tout en soulignant que ces gisements sont une propriété du gouvernement et non des travailleurs.

### **(RDC 21) APA – Belga – 28/12**

Une vingtaine d'entreprises publiques congolaises sont prêtes à se muer en sociétés commerciales à l'approche de la date-butoir du 31 décembre fixée par le gouvernement du Premier ministre Adolphe Muzito, a rapporté l'agence de presse associée (APA), reçue mardi à Bruxelles.

Le gouvernement de Kinshasa avait décidé en avril 2009 de transformer le statut de 45 entreprises publiques - dont quelques (ex-)fleurons de l'économie congolaise - en sociétés commerciales, établissements publics et services publics. Vingt d'entre elles appartenant au secteur marchand vont donc devenir le 1er janvier des sociétés commerciales, sous la houlette du Comité de pilotage de la réforme des entreprises publiques (Copirep).

Cette mutation entraînera aussi le changement de leurs dénominations. C'est le cas notamment de l'Office congolais des postes et des télécommunications (OCPT) qui deviendra Société commerciale des postes et téléphones (SCPT). Il en est de même de l'Office national des transports (Onatra) qui sera appelé Société commerciale des transports (SCT). Cette transformation concerne également les "régies", comme la Régie des voies maritimes (RVM), qui deviendra la Congolaise des voies maritimes (CVM), a précisé l'APA (indépendante).

Parmi les autres entreprises concernées figurent les Lignes aériennes congolaises (LAC), la Compagnie maritime congolaise (CMDC), les Chemins de fer des Uélé (CFU) et l'Office des Mines d'Or de Kilo Moto (Okimo), appelé à se muer en Société minière de Kilo Moto (Sokimo), avec siège à Bunia, dans le district de l'Ituri.

Pour la Société nationale des Chemins de fer congolais (SNCC), cette mue va permettre à l'entreprise, moribonde, d'ouvrir son capital à des investisseurs privés et de mettre en oeuvre un plan "de sortie de crise" préparé par la société belge Vecturis SA et financé partiellement par l'Etat congolais - 19,4 millions de dollars sur 44 millions - selon la presse kinoise. À plus long terme, la SNCC devrait bénéficier d'un financement de 218,85 millions de dollars de la Banque mondiale pour favoriser la relance de ses activités. La société doit 36 mois d'arriérés de salaires à son personnel, ne dispose plus que d'un matériel archaïque et subit toujours le contrecoup de la grève qui l'a frappée au premier trimestre 2009.

Le gouvernement avait approuvé les projets de nouveaux statuts des entreprises publiques concernées lors du Conseil des ministres du 20 décembre dernier, rappelle-t-on. Il s'en est suivi la convocation des assemblées générales extraordinaires de ces vingt entreprises afin d'entériner ces projets, du 21 au 24 décembre.

## **Relations extérieures**

### **(RDC 22) ACP –Belga – 29/12**

Les Etats-Unis se préoccupent de la sécurisation du Centre régional d'études nucléaires de Kinshasa (CREN-K) qui constitue une menace réelle pour les habitants de la capitale de la RDC, a indiqué mercredi l'agence congolaise de presse (ACP, officielle), citant des sources "crédibles".

Les Etats-Unis ont appelé la communauté internationale à aider la RDC à sécuriser le CREN-K dans lequel se trouvent stockés, selon ces sources, 138 barres de combustible nucléaire et de matériel radioactif. Ce centre se trouve dans un état de délabrement inquiétant.

Ceinturé par des têtes d'érosions, tout comme l'université de Kinshasa (UNIKIN), qui l'abrite, le CREN-K présente un risque substantiel de vols et d'irradiations, les normes de sécurité n'étant plus respectées, a rappelé l'ACP, reçue à Bruxelles. Le site de l'UNIKIN abrite notamment un réacteur nucléaire, de type Triga 2 et d'une capacité d'un mégawatt, qui est entré en service le 24 mars 1973. Il a remplacé un autre, plus ancien, installé en 1959 - du temps de la colonisation belge - avec l'assistance des Etats-Unis à l'université Lovanium. Le Triga 1 a fonctionné jusqu'en 1970 à des fins de recherches civiles (agronomie, biologie, médecine nucléaire), avant d'être transformé en caisson de stockage pour les déchets radioactifs. Le réacteur Triga 2 n'est plus fonctionnel depuis 2004, pour cause de non-conformité avec les normes édictées par l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA).

### **(RDC 23) Radio Okapi – 31/12**

Mille trois cent cinquante expulsés congolais ont été dénombrés en l'espace de deux semaines, indique un communiqué, publié le jeudi 30 décembre à Kinshasa, par le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha). Ce document précise, par ailleurs, qu'à la veille de la Saint Sylvestre, les expulsions des Congolais du territoire angolais progressent à un rythme accéléré. De son côté, le gouvernement de la RDC récusé les allégations de Ocha selon lesquelles il y aurait un manque de concertation entre Kinshasa et Luanda.

Le chargé de liaison au bureau de l'information publique à Ocha, Médard Lobota, explique : « Les humanitaires font un plaidoyer au niveau des responsables des deux pays, pour que les accords qui ont été signés en novembre 2009 soient respectés. Au terme de ces accords, les deux parties s'étaient convenues qu'elles puissent se concerter avant d'opérer l'expulsion de leurs citoyens respectifs.»

Pour les humanitaires, poursuit-il, ces accords doivent être appliqués et la protection et « la dignité des gens qui doivent être expulsés ne doivent faire l'objet d'aucune négociation.» Selon Médard Lobota, Ocha constate malheureusement des abus que les humanitaires ont pu répertorier. Une concertation au préalable, pense-t-il, «éviterait une souffrance inutile aux personnes expulsées.»

Le gouvernement congolais n'a pas tardé à réagir aux propos de Ocha. Son porte-parole et ministre de la Communication et Médias, Lambert Mende, reconnaît qu'il y a plus de mille expulsés. Mais, il rejette en bloc les affirmations d'Ocha sur le manque de coordination entre Kinshasa et Luanda : « Nous sommes un peu étonné que c'est Ocha qui gère maintenant le problème des Congolais expulsés d'Angola. Il y a le ministère de l'Intérieur, il y a les différents services de la Direction générale des migrations (DGM) qui s'en occupent. Si vous voulez, je peux vous donner le dernier rapport auquel j'ai jeté un coup d'œil ce matin. »

Le ministre Mende affirme que selon ce rapport, la DGM a reçu 117 Congolais et que Kinshasa a été préalablement informé par Luanda. « Il y a des gens qui veulent se donner du travail ici. Nous savons là où nous avons besoin de l'assistance. On en profite pour dramatiser la situation chez nous. Et là, nous avons réglé la situation dans un cadre bilatéral avec nos voisins. On s'amuse à mettre l'huile sur le feu. Il faut arrêter un peu avec cela... », souligne le porte-parole du gouvernement.

## **RWANDA**

### **Vie politique...**

#### **(RWA 1) Belga – 28/12**

Un ancien procureur général du Rwanda et ex-compagnon du président Paul Kagame, Gerald Gahima, a entrepris avec d'autres anciens responsables du pouvoir d'organiser une opposition en exil rassemblant Hutus et Tutsis, en dénonçant la dérive autoritaire de pouvoir de Kigali, a-t-il indiqué au journal 'Le Soir'.

"Deux raisons expliquent pourquoi ce dialogue inter-rwandais, qui rassemble Hutus et Tutsis, représentants de l'ancien régime (celui du président hutu Juvénal Habyarimana, assassiné en avril 1994, au début du génocide, NDLR) et déçus du FPR (le Front patriotique rwandais, au pouvoir à Kigali et dominé par les Tutsis), doit se poursuivre en exil: au Rwanda, ce type d'exercice n'est pas possible. En outre, la diaspora rwandaise est nombreuse, dépassant en Europe, les 40.000 personnes", a expliqué M. Gahima.

Cet ancien procureur général, jadis proche de M. Kagame, a fondé le Congrès national du Rwanda, une plate-forme politique qui se veut une alternative au FPR, sinon un retour aux sources d'inspiration du mouvement, en compagnie d'un ancien chef d'état-major de l'armée, le général Faustin Kayumba Nyamwasa exilé en Afrique du sud, d'un ex-chef des renseignements extérieurs, le colonel Patrick Karegeya, également en exil en Afrique du sud, ainsi que de l'ancien directeur de cabinet à la présidence, Théogène Rudasingwa. Ce mouvement appelle les Rwandais et la communauté internationale à agir ensemble pour mettre fin au régime de M. Kagame et à ouvrir la voie à la mise en place d'un gouvernement de coalition.

*Lire l'article du Soir sous :*

<http://blog.lesoir.be/colette-braeckman/2010/12/29/rwanda-la-charge-violente-dun-ancien-ami/>

***([RWA 2](#)) Rwanda News Agency – 28/12***

The yet-to-be registered Green Party has succumbed to pressure from the African Green Federation (AGF) – a coalition of green parties in the continent - following an ultimatum to leave the embattled bloc of three opposition parties. As RNA reports, it is not the first time the Green Party is announcing to leave.

Frank Habineza, head of the party, argues it has nothing to do with the ultimatum from the African Green Federation (AGF).

*Read the communiqué of the FDU under :*

<http://www.fdu-rwanda.org/fr/rwanda/detail/article/mr-frank-habineza-finally-leaves-the-opposition-council-when-ms-victoire-ingabire-trial-is-opening/index.html>